



Compte-rendu du Bureau Directeur du 4 juin 2010

adopté lors d'un échange de courriel le 14 juin 2010
validé par le Comité directeur du 11 décembre 2010

Au siège Fédéral - 15 passage des Mauxins – 75019 PARIS

Membres présents (4) : Jean-Paul Ters, Michel Chariau, Michel Ediar, Marie-France Charles

Membre excusée (1) : Virginie Blum (démissionnaire)

Membre de droit (1) : Marie-Violaine Palcau - DTN

Invitée (1) : Hélène Ediar

Pour cette séance 4 voix sont représentées sur 5 possibles. Le quorum des deux tiers des voix étant atteint, le Bureau directeur peut valablement délibérer.

Président de séance : Jean-Paul Ters – **Secrétaire :** Marie-France Charles

La réunion est ouverte à 18h. Le Président souhaite la bienvenue à tous à cette réunion et les remercie de leur présence. Il prend acte de la démission de Virginie Blum pour raisons personnelles, annoncée par courriel. Si elle confirme sa démission, elle devra le faire par courrier adressé à la Fédération.

Guillaume Renard

Lecture d'un courriel de Guillaume Renard concernant ses fonctions au sein de la Fédération. Il demande un entretien avec le Secrétaire général afin que sa fiche de tâches soit mise à jour. Il est décidé :

- Redéfinition mise à l'étude de son poste. La fiche sera établie avec lui,
- Mission ponctuelle d'une autre personne (plus tournée vers le partenariat), stagiaire par exemple, pour le soulager sur certaines tâches, pendant la saison estivale.

Médecin fédéral et médecin élu

Des difficultés d'ordre administratif sont apparues entre les fonctions de Catherine Chalopin et de Joël Poulain, certaines missions pouvant se chevaucher. Le Bureau fédéral, sur avis du DTN, redéfinira exactement les missions de chacun afin qu'il n'y ait pas de doublon dans leurs fonctions respectives.

Le DTN visera les notes de frais du médecin fédéral. Il est rappelé que le règlement financier précise bien qu'il est impossible de cumuler les fonctions d'ordonnateur et de payeur.

Règlement médical

Prise en compte du nouveau règlement des compétitions dans le règlement médical. Il est à mettre à jour par Joël Poulain. Adopté

Audition de M. Arnaud Guilloteau (Event & Partner)

Reportée au prochain BD.

Installation téléphonique du siège

De nouveaux téléphones ont été mis en place au siège fédéral. L'abonnement "Paritel" a été renouvelé dans le cadre d'un appel d'offres.

Abonnement pour les téléphones portables des CTS

Le Bureau donne son accord pour un forfait de 50 € pour l'un des cadres techniques.

Rendez-vous "sport santé" du CNOSF des 25/26 septembre

Il est important de participer à cette opération. Aussi la Fédération s'associe à ce rendez-vous et invite toutes ses structures à y participer. Une information sera également donnée dans la Lettre aux clubs.

Calendrier

Un problème se pose entre les dates du Merrell Oxygen Challenge et les CFC pour 2011. Compte tenu que la date du Merrell est immuable, il sera demandé à "Tout Azimut Fameck" (5703) s'il lui serait possible de déplacer la date des CFC. A l'avenir, le pont de l'Ascension sera toujours réservé au Merrell. Aucune autre manifestation nationale ne pourra avoir lieu aux mêmes dates que le Merrell.

Demande de la Ligue Aquitaine

Compte tenu que les taxes pour d'autres compétitions ont déjà été perçues pour 2010, la demande d'application des anciens tarifs sur les "Trois jours du Sud-Ouest" a été examinée avec bienveillance, mais il a été décidé de ne pas faire d'exception et de maintenir le tarif officiel en vigueur.

Haut-niveau

Problème de taxes lors du regroupement n° 10. Les athlètes haut-niveau ont couru sur une Nationale. Or, suite à un accord entre les entraîneurs et le Secrétaire général, il ne devait pas être appliqué de taxe sur cette course. En fait, il a été laissé à la charge des organisateurs une partie de ladite taxe. Il est décidé de ne pas appliquer de taxe dès lors que le groupe haut-niveau participe à une course fédérale dans le cadre strict d'un week-end haut-niveau. Adopté

Budget prévisionnel

Une situation actualisée est remise pour étude à chacun. Elle sera présentée le lendemain en CD. Le Trésorier répond aux diverses demandes de précision.

Sport'ident

Le Trésorier et le Secrétaire général ont reçu un mail de la part de la Société Chrono Raid par rapport au partenariat avec Sport'ident. Un débat s'engage sur l'opportunité d'un tel partenariat. Le Bureau réaffirme la volonté fédérale de maintenir ce partenariat. Si une nouvelle convention est proposée par Sport'ident, elle sera soumise à l'approbation du CD.

Direction technique nationale

Le Bureau acte la proposition de Marie-Violaine Palcau qui souhaite la désignation d'un cadre technique, Bernard Dahy, pour la seconder, éventuellement, et assurer son intérim lors de ses congés. Le Président propose la désignation de Bernard Dahy, CTN, en qualité d'Adjoint au DTN. Adopté

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 30

Le Président
JP Ters
signé : JP Ters

La Secrétaire de séance
MF Charles
signé : MF Charles